

JE SOUHAITE ÊTRE CANDIDAT ! QUI PEUT M'AIDER ?

Une fois ton dossier de candidature déposé auprès de la secrétaire de l'école, **avant le 16 septembre**, elle t'inscrira aux ateliers prévus avec les animateurs qui auront lieu sur la pause méridienne dans ton école.

Les animateurs seront là pour t'aider à écrire et à fabriquer ta profession de foi, ils t'apporteront toute l'aide qui te permettra de présenter ton projet au moment de la campagne électorale.

Si tu ne souhaites pas participer aux ateliers, tu peux remettre ton dossier au plus tard le **11 octobre 2024**.

APRÈS LE VOTE, ÇA SE PASSE COMMENT ?

Plusieurs instances de travail ont lieu au cours de l'année :

Les commissions : 1 fois par mois (le mercredi matin ou après-midi)

Tu participeras avec d'autres élus enfants à des réunions où vous pourrez travailler sur vos idées et vos projets.

Les séances plénières : 2 fois par an

En présence de Madame la Maire, vous présenterez les projets travaillés en commission et vous voterez pour celui que la mairie vous aidera à mettre en œuvre. Tes amis et ta famille pourront assister à cette grande réunion !

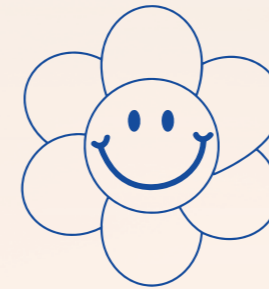
Les autres manifestations :

Tu pourras accompagner la Maire à des commémorations ou inaugurations et aussi être sollicité au cours de l'année pour participer à des instances de consultation sur des sujets qui te concerne (menus de la cantine, etc..)

Il y aura aussi des sorties, des journées organisées pour que tous les élus enfants de la ville puissent se rencontrer dans des moments de détente et de fête !

Les échanges seront encadrés par des animateurs professionnels et des services civiques qui t'accompagneront dans tes projets, t'aideront à les exprimer et les mettre en œuvre, mais aussi à faire le lien avec tes camarades d'école.

Pour plus d'information
Ville de Saint-Denis – Direction Education
8 rue Maxime Vallon Hoareau
Tél. : 02 62 30 86 46 – directioneducation@saintdenis.re



école du
BONHEUR
VILLE DE SAINT-DENIS

des idées

des envies

pour ton *école*

pour ton quartier

pour ta ville...

Rejoins-le

CONSEIL DES

ENFANTS DIONYSIENS



**DOSSIER DE CANDIDATURE
MANDAT 2024-2026**



FICHE DE CANDIDATURE DE L'ENFANT

Nom Prénom

Date de naissance / /

Fille Garçon Age

Adresse

Code postal Ville

Tél

Classe

Je soussigné(e)

Déclare me présenter aux élections du Conseil des Enfants Dionysiens pour 2024/2026 et je m'engage à participer aux commissions et aux séances plénières.

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Nom(s) Prénom(s)

Adresse

Code postal Ville

Tel fixe Portable Pro

Mail @

Nom(s) Prénom(s)

Adresse

Code postal Ville

Tél fixe Portable Pro

Mail @

Signature des représentants légaux

Signature du (ou de la) candidat(e)

***DOSSIER À REMETTRE AU PLUS TARD LE 11 OCTOBRE 2024 AU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE.**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère, tuteur *,
représentant légal autorise ma fille / mon fils* à se porter
candidat(e) aux élections du Conseil des Enfants Dionysiens pour le mandat de 2024 - 2026.

S'il (ou elle) est élu(e) :

Autorise mon enfant à participer à toutes les réunions et travaux réalisés par le C.E.D qui auront lieu selon le calendrier fixé en début de mandat.

Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la ville pour tout déplacement dans le cadre du C.E.D.

Accepte que les photos, reportages, vidéos, interviews et autres réalisés au cours des activités du C.E.D soient communiqués sur les différents supports de la Ville de Saint-Denis et d'autres médias.

Accepte l'enregistrement des coordonnées de mon enfant dans un fichier informatique, afin qu'il reçoive toute information relative aux activités se déroulant au cours de son mandat.

Autorise le responsable de l'équipe d'animation du C.E.D à faire pratiquer l'intervention d'urgence par le médecin consulté ou le SAMU et permettre une éventuelle hospitalisation.

« La Direction Education de la Ville de Saint-Denis traite les données à caractère personnel de vos enfants et de ses parents dans le cadre du Conseil des Enfants Dionysiens ».

Ces informations recueillies seront nécessaires pour organiser les ateliers d'aide à la rédaction et à la présentation du projet, pour organiser l'élection des membres du conseil et du projet. Elles permettront également d'inviter les enfants aux commissions, aux séances plénières et aux autres manifestations sur les sujets concernant les enfants. Elles sont conservées dans nos fichiers à cette fin exclusive, pour la durée du mandat (deux ans). Ces données seront archivées pendant une période de un an. Elles seront ensuite détruites. Les destinataires des données sont la Maire de Saint-Denis, son/ses représentant(s) élus et personnels administratifs de la ville et les responsables et les animateurs de l'association ARCV, qui seront chargés d'organiser les groupes et ateliers thématiques du conseil des enfants dionysiens, de rédiger les comptes rendus des ateliers et groupes.

Ce traitement de données est soumis à votre consentement conformément à l'article 6.1.a. du RGPD. Vous êtes libre de le retirer à tout moment. En application du règlement (UE)2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, chapitre III, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition au traitement et de portabilité de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du traitement, la Direction de l'Education 6 rue Vallon Hoarau 97490 Sainte -Clotilde ou auprès de son délégué à la protection des données pour toutes questions concernant le traitement de vos données personnelles.
- voie postale : Ville de Saint-Denis, Délégué à la protection des données, Hôtel de Ville 2 rue de Paris 97717 Saint-Denis CEDEX 9
- courriel: dpo@saintdenis.re
Vous pouvez également faire votre demande directement par notre site Internet: www.saintdenis.re, rubrique contact / cochez « politique de protection des données ».

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL. »

Fait à Saint-Denis, le

Signature des représentants légaux

Signature du (ou de la) candidat(e)

***Rayer les mentions inutiles**